

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé (AP) a pour but de soutenir l'élève dans la réussite de son parcours de formation, de l'aider à gagner en autonomie et ainsi lui permettre de s'adapter aux exigences du monde professionnel et aux enjeux de la société.

Objectifs

- Favoriser le travail personnel de l'élève.
- (Re)donner confiance à l'élève.
- Développer son autonomie.
- Acquérir des méthodes de travail.
- Développer des compétences transversales et socio-professionnelles.

Heures

Les heures d'accompagnement personnalisé s'inscrivent dans un dispositif global dédié à l'accompagnement de l'élève (consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement à l'orientation).

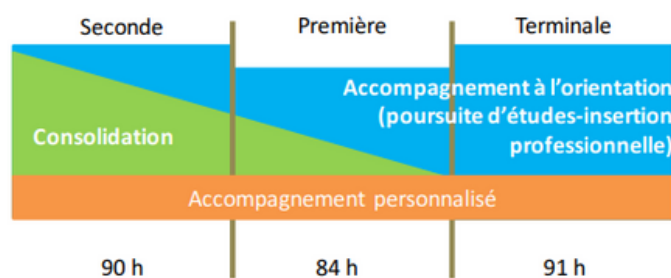
Chaque élève doit bénéficier de :

- en CAP : 101,5 h en première année et 91 h en seconde année ;
- en Bac Pro : 90 h en seconde, de 84 h en première et de 91 h en terminale.

Cadre de mise en œuvre

L'accompagnement personnalisé est l'un des trois volets de l'accompagnement renforcé dont doit bénéficier chaque élève tout au long du cycle de formation.

Au sein de chaque établissement, un temps de concertation de l'équipe éducative permet d'organiser et de définir la stratégie globale de l'accompagnement renforcé.



Par exemple, en classe de seconde professionnelle, les heures dédiées à la consolidation et à l'accompagnement personnalisé sont souvent globalisées. Cela peut se traduire dans les emplois du temps par 3 heures par semaine pour ce dispositif : 1h de consolidation/AP prise en charge par le professeur de Français, une heure de consolidation/AP prise en charge par le professeur de mathématiques et une heure AP/aide à l'orientation prise en charge par un professeur d'une autre discipline souvent de l'enseignement professionnel.



L'accompagnement renforcé - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

L'accompagnement personnalisé au lycée professionnelle - Eduscol

Dans la classe...

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, les activités sont centrées sur les besoins de l'élève.

Par exemple :

- aider l'élève à comprendre et à diversifier ses processus d'apprentissage notamment en s'appuyant sur les outils numériques ;
- accompagner l'élève vers l'autonomie ;
- favoriser la réflexion personnelle de l'élève ;
- développer la capacité à coopérer au sein d'une équipe ;
- renforcer chez l'élève la capacité à se mobiliser dans son travail personnel ;
- développer les compétences orales.

Quelques pistes pédagogiques :

- varier les modalités au sein du groupe : travail en îlots, en ateliers, tutorat entre élèves...
- aider l'élève à s'organiser dans son travail personnel ;
- développer l'auto-évaluation ;
- travailler sur les consignes ;
- développer des stratégies pour mémoriser ;
- construire seul ou à plusieurs des fiches de révisions ;
- utiliser le photolangage ;
- s'appuyer sur le numérique (vidéos, audios..) pour développer des compétences orales ;
- proposer des activités ludiques pour favoriser la communication, la coopération et l'entraide entre pairs ;
- développer l'esprit critique....

Témoignages

Plusieurs enseignants témoignent de leurs pratiques dans le cadre de l'accompagnement personnalisé : ateliers d'écriture, jeux, appui sur les sciences cognitives, activités de coopération, travail sur la communication...



L'accompagnement renforcé - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

L'accompagnement personnalisé au lycée professionnelle - Eduscol